

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF**

Le 19 avril 2018

Assemblée du conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf tenue le jeudi 19 avril 2018 à dix-neuf heures trente à la MRC de Portneuf, 185, route 138 à Cap-Santé, salles St-Laurent 1 et 2, à laquelle sont présents :

Le président, M. Bernard Gaudreau, ville de Neuville;
M. François Trottier, ville de Cap-Santé;
Mme Denise Matte, municipalité de Deschambault-Grondines;
M. Serge Paquin, ville de Donnacona;
M. Jacques Tessier, ville de Lac-Saint-Joseph;
M. Yves Bédard, ville de Lac-Sergent;
M. Serge Deraspe, municipalité de Notre-Dame-de-Montauban;
M. Martin Goizioux, ville de Pont-Rouge;
Mme Joëlle Genois, ville de Portneuf ;
Mme Andrée St-Laurent, municipalité de Rivière-à-Pierre;
M. Deny Lépine, municipalité de Saint-Alban ;
Mme Lise Julien, ville de Saint-Basile ;
M. Dominic Tessier-Perry, municipalité de Saint-Casimir ;
M. Martin Chabot, ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier;
M. Sébastien Leclerc, municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne;
M. Daniel Perron, municipalité de Saint-Gilbert;
M. Denis Langlois, municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf;
M. Yves Tourangeau, ville de Saint-Marc-des-Carières ;
M. Yvan Barrette, ville de Saint-Raymond ;
M. Guy Lachance, municipalité de Saint-Thuribe ;
Mme Josée Martin, municipalité de Saint-Ubalde;
Mme Sophie Perreault, municipalité de Shannon;
M. Léo Gignac, MRC de Portneuf (TNO).

Toutes les personnes ci-dessus mentionnées sont membres du conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf et forment quorum.

Le représentant de la ville de Fossambault-sur-le-Lac est absent de la présente assemblée.

Le directeur général, M. Jean-Luc Mercure ainsi que la secrétaire-trésorière, Mme Élane Verret, assistent à la présente séance. Mme Chantale Hamelin, représentante substitut de la ville de Portneuf assiste également à l'assemblée en tant qu'observatrice.

037-04-2018

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**SUR LA PROPOSITION DE M. FRANÇOIS TROTTIER,
IL EST RÉSOLU :**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel en ajoutant au point « Affaires diverses » le sujet suivant:

- Portes ouvertes du Complexe environnemental.

ADOPTÉE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15-03-2018

A) CORRECTION

Aucune.

038-04-2018

B) DISPENSE DE LECTURE ET ADOPTION

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance du 15 mars 2018;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration renoncent à la lecture du procès-verbal ;

**SUR LA PROPOSITION DE M. MARTIN GOIZIOUX,
IL EST RÉSOLU :**

QUE le procès-verbal de la séance tenue le 15 mars 2018 soit adopté tel que rédigé;

QUE le président et la secrétaire-trésorière soient, par la présente résolution, autorisés à le signer.

ADOPTÉE

039-04-2018

APPROBATION DES COMPTES FOURNISSEURS

**SUR LA PROPOSITION DE MME DENISE MATTE,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve la liste des comptes ci-dessous pour la période se terminant le 31 mars 2018 :

Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf
Liste des fournisseurs au 31 mars 2018

Fournisseur	Description de la dépense	Montant
Accair Inc	Construction du garage	364,47 \$
ACCEO (Païement direct)	Associations - adhésions - abonnements	49,21 \$
Accès Télécom	Télécommunications	942,80 \$
Achat appareils réfrigération	Congélateurs	100,00 \$
	Réfrigérateurs	225,00 \$
AGI Inc.	Construction du garage	(1 788,16) \$
	Huile et graisse	115,45 \$
	Machinerie - entretien	1 298,20 \$
	Quincaillerie / outils	312,97 \$
Atlantis Pompe Ste-Foy	Entretien équipements spécialisés	209,67 \$
Audrey Guillemette Lacasse	Frais de cellulaire (janvier et février 2018)	81,54 \$
CARRA	Remises de mars 2018	303,26 \$
Celtik - Entretien édifices	Entretien ménager bur.adm	1 121,01 \$
Commission scolaire Portneuf	Subventions recyclage des piles - École La Saumonnaire	253,00 \$
	Subventions recyclage des piles - École Bon Pasteur	478,00 \$
Conception P.M.B. inc.	Construction garage	1 563,66 \$
	Entretien machinerie écocentre St-Alban	6 323,63 \$
Construction & Pavage Portneuf	Construction du garage	818,33 \$
Corbin, Christine	Fournitures de bureau	14,51 \$
Courrier de Portneuf	Avis d'appel d'offres	196,83 \$
	Publicités	1 644,38 \$

DICOM express	Messagerie	160,93 \$
Distribution Nord - Ouest	Édifice - entretien	535,15 \$
Dominique Genoie	Fournitures de bureau et articles de nettoyage mars 2018	35,94 \$
Englobe corp	Traitement BFS	974,21 \$
Entrepreneur électricien Y.P.	Construction garage	751,76 \$
	Entretien équipements spécialisés	1 280,11 \$
	Machinerie et équipement	2 806,67 \$
Equipement Emu	Construction garage	365,16 \$
Equipements ACMAT inc.	Location équipement	29,52 \$
Everest automation	Entretien équipements spécialisés	3 748,19 \$
Extermination Cloutier enr.	Extermination	551,88 \$
Gaudreau Environnement inc.	Collecte matières organiques - février 2018	11 215,36 \$
	Collecte matières recyclables - février 2018	68 821,74 \$
	Contrat collecte matières organiques fév.18	3 312,66 \$
	Contrats collecte BFS (extra)	849,41 \$
	Livraison de bacs mat.recyclables, mat org. fév.2018	2 547,79 \$
	Livraison de bacs mat.recyclables, mat org. janv.2018	3 225,05 \$
	Livraison et réparation de bacs à mat.org / mat.recyclables	1 591,66 \$
	Location de conteneurs - mat. organiques - février 2018	88,52 \$
	Location de conteneurs - mat. recyclables- février 2018	11 196,02 \$
	Transport et location de conteneurs	2 227,34 \$
Gaz et Soudure Neuville inc.	Location équipement	56,16 \$
	Machinerie - entretien	165,80 \$
	Propane	27,52 \$
Gesterra, Soc. de dévelop.	Traitement matières recyclable - Mars 2018	40 921,58 \$
Gonthier électrique INC	Construction du garage	740,11 \$
Groupe Environex inc.	Services techniques	4 818,60 \$
Groupe Harnois	Diesel	82,14 \$
	Essence	216,49 \$
Groupe Négotel inc.	Télécommunications	543,85 \$
Groupe Ultima inc.	Assurance - opération 01/04/2018 au 01/04/2019	52 282,00 \$
GSI Environnement inc.	Traitement et transport matières organiques	4 939,45 \$
Honco bâtiments d'acier	Construction du garage	166,71 \$
Hydro-Québec	Électricité	16 893,16 \$
Imprimerie Germain Itée	Cartes d'affaires	172,46 \$
Interfas en fiducie	Prime assurance collective mars 2018	3 730,54 \$
IT Cloud Solutions	Hon.prof. - opérations - Sauvegarde en ligne	654,67 \$
J.R. Perreault & Fils Itée	Entretien équipements spécialisés	499,91 \$
La Coop Novago	Construction du garage	229,91 \$
	Édifice - entretien	98,88 \$
	Huile et graisse	28,69 \$
	Machinerie - entretien	571,35 \$
	Quincaillerie / outils	61,47 \$
Le Mondial Saint-Raymond	Traiteur - rencontre d'information BFS	449,56 \$
Les Entreprises St-Ubalde inc.	Écocentres - location d'équipement	517,39 \$
Les pneus R.Q.M. inc.	Machinerie - entretien	431,10 \$
Les Pompes Serge Paquette inc.	Machinerie et équipements	4 471,38 \$
Mabarex inc.	Entretien équipement - BFS	1 557,91 \$
Manon Marcotte	Déplacements et essence mars 2018 (pour formation)	62,52 \$
Maralix informatique enr.	Hon.Prof. - opérations	2 198,91 \$
Matériaux Audet	Quincaillerie / outils	49,43 \$
Mécanique PIRO inc.	Machinerie - entretien	27,41 \$
Merrill Allard inc.	Diesel	7 264,32 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remises de mars 2018	26 188,99 \$
MonBuro.ca	Ameublement et équipement de bureau	632,36 \$
	Fournitures de bureau	158,03 \$
Morgan Communication inc.	Fournitures - BFS	1 690,02 \$
	Fournitures de bureau	870,71 \$
	Plan communications & publicité	862,31 \$

Oxygène Portneuf inc.	Gaz propane	87,54 \$
	Location d'équipement	151,20 \$
	Machinerie - entretien	2 729,89 \$
	Propane	702,02 \$
	Quincaillerie / outils	22,91 \$
P.Aubut Inc.	Édifice - entretien	900,20 \$
Philippe Jobin	Fournitures BFS	914,05 \$
	Plan de communications & publicité	758,84 \$
Pierre Linteau	Articles de sécurité 2018	156,49 \$
Pompaçon Québec	Entretien équipement spécialisés	764,58 \$
Portes garage A.B.C. inc.	Écocentres - entretien édifice	290,32 \$
PR Distribution	Machinerie - entretien	1 282,38 \$
	Quincaillerie / outils	54,87 \$
PR' eautech	Machinerie et équipement - Brumisateur	6 722,59 \$
Produits chimiques Pro Plus	Articles de nettoyage	310,56 \$
Publicité JL	Plan communications & publicité	674,90 \$
Québec Linge	Édifice - entretien	209,34 \$
Receveur général du Canada	Remises de mars 2018	11 188,65 \$
REER des employés	Remises de mars 2018	9 109,68 \$
Rogers Communications	Entretien équipements spécialisés	43,15 \$
S.E.N. inc.	Construction garage	3 491,04 \$
Salaires nets employés	Salaires nets de mars 2018	52 578,00 \$
Sani St-Basile (2011) inc.	Location d'équipement	112,11 \$
	Collecte BFS (extra)	7 034,11 \$
Services de cartes Desjardins	Location TPV - Mars 2018	73,65 \$
Services Matrec inc.	Collecte matières résiduelles - Mars 2018	147 077,14 \$
Stanley Sécurité	Écocentre - entretien édifice 14/03/2018 au 13/06/2018	70,27 \$
Supérieur Propane	Propane	513,66 \$
Supermarché J.C. Bédard Itée.	Articles de nettoyage	30,01 \$
TechniPC Informatique	Ameublement et équipement de bureau	1 068,12 \$
Telus Mobilité	Cellulaires - Facture du 1er mars 2018	372,15 \$
Telus Québec	Internet H.V.	80,43 \$
Tenaquip Limited Montreal	Construction du garage	802,51 \$
Tetra Tech QI inc.	Calibration réseau biogaz	1 201,50 \$
Tony Lapointe	Déplacements mars 2018	24,41 \$
Toromont Cat (Québec)	Machinerie - entretien	6 032,89 \$
Visa Desjardins	Associations - adhésions - abonnements	64,50 \$
	Congrès	74,89 \$
	Entretien équipements spécialisés	660,19 \$
	Fournitures de bureau	387,59 \$
	Hon.Prof. - opérations	516,06 \$
	Licence antivirus	122,79 \$
	Machinerie - entretien	258,62 \$
	Messagerie	154,53 \$
	Plan de communications & publicité	33,80 \$
WSP Canada inc.	Calibrage du réseau biogaz	1 760,27 \$
	Demande de révision de certificat d'autorisation BFS/lixiviat	3 000,85 \$
Total général		570 946,88 \$

Je soussignée, Éline Verret, secrétaire-trésorière de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour payer les dépenses au montant total de 570 946,88 \$.

Éline Verret, secrétaire-trésorière

ADOPTÉE

040-04-2018

LISTE DES COMPTES CLIENTS AU 31 MARS 2018

CONSIDÉRANT QUE les membres ont pris connaissance de la liste des comptes clients au 31 mars 2018 ;

**SUR LA PROPOSITION DE M. GUY LACHANCE,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve la liste des comptes clients au 31 mars 2018 telle que transmise.

ADOPTÉE

041-04-2018

RAPPORT BUDGÉTAIRE

CONSIDÉRANT QUE les membres ont pris connaissance du rapport budgétaire au 31 mars 2018 transmis dans les délais requis;

**SUR LA PROPOSITION DE M. DENY LÉPINE,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve le rapport budgétaire au 31 mars 2018 tel que préparé.

ADOPTÉE

042-04-2018

DEMANDE D'AUTORISATION MINISTÉRIELLE AUPRÈS DU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MDDELCC) POUR LA CONSTRUCTION ET L'OPÉRATION D'UN ÉCOCENTRE À SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER AINSI QUE POUR L'UTILISATION D'AGRÉGATS RECYCLÉS POUR LA CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DU FUTUR ÉCOCENTRE

**SUR LA PROPOSITION DE M. YVES TOURANGEAU,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf mandate la compagnie NovAxia inc., afin d'effectuer toute démarche et signer tout document requis auprès du MDDELCC pour l'obtention d'un ou des actes statutaires nécessaires ou pour tout échange avec les autorités gouvernementales, concernant la demande d'autorisation ministérielle pour la construction et l'opération d'un écocentre à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier ainsi que pour l'utilisation d'agrégats recyclés pour la construction des infrastructures du futur écocentre;

QUE M. Jean-Luc Mercure, directeur général, soit par la présente, autorisé à signer tout document requis par les autorités gouvernementales, pour et au nom de la Régie, ainsi que tous les documents s'y rapportant, y compris toute modification qu'il jugerait bon d'y apporter, la Régie ratifiant par la présente la signature de son représentant et approuvant toute modification, tel que susdit.

ADOPTÉE

043-04-2018

MANDAT À LAROCHELLE & DESMEULES, ARCHITECTES – PRÉPARATION DE PLANS ET DEVIS POUR LA CONSTRUCTION D'UN GARAGE POUR LE PROJET D'ÉCOCENTRE À SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

CONSIDÉRANT QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf projette la construction et l'opération d'un écocentre à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier;

CONSIDÉRANT QUE la Régie souhaite construire un garage selon les mêmes spécifications que celui de l'écocentre St-Raymond, à quelques ajustements près;

**SUR LA PROPOSITION DE M. DANIEL PERRON,
IL EST RÉSOLU:**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf mandate la firme d'architectes Larochelle et Desmeules afin de préparer les plans et devis pour la construction d'un garage pour le projet d'écocentre à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, au prix soumis de 10 060 \$ plus taxes, et ce, selon la proposition d'honoraires datée du 23 mars 2018.

ADOPTÉE

044-04-2018

PROCESSUS D'EMBAUCHE D'UN MÉCANICIEN

CONSIDÉRANT les besoins grandissants pour l'entretien et les réparations des équipements de la Régie et ceux des écocentres;

CONSIDÉRANT QUE la Régie considère nécessaire de procéder à l'embauche d'un deuxième mécanicien;

**SUR LA PROPOSITION DE M. DENY LÉPINE,
IL EST RÉSOLU:**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf autorise le directeur général à lancer un processus d'embauche pour un deuxième mécanicien;

QUE la présente offre d'emploi soit diffusée par le biais des centres de formations professionnelles en mécanique de véhicules lourds de la région de Québec.

ADOPTÉE

DÉCLARATION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE – LET DE NEUVILLE

La firme Tetra Tech QI inc. a déposé son rapport concernant la déclaration annuelle des émissions de gaz à effet de serre (GES) au provincial, lequel indique une diminution en 2017 par rapport à 2016.

	2017 (tonnes de CO₂)	2016 (tonnes de CO₂)
Provincial	44 753	45 684
Fédéral	45 499	48 179

Au niveau fédéral, aucune déclaration n'est obligatoire puisque le seuil maximum sans déclaration est de 50 000 tonnes.

045-04-2018

**EMBAUCHE DE M. TONY LAPOINTE À TITRE D'OPÉRATEUR JOURNALIER SUR
UNE BASE PERMANENTE**

CONSIDÉRANT le départ à la retraite d'un opérateur;

CONSIDÉRANT QUE la Régie a procédé à l'affichage à l'interne d'un poste d'opérateur journalier sur une base permanente;

CONSIDÉRANT QUE la Régie considère que la candidature de M. Tony Lapointe, actuellement opérateur journalier employé sur une base saisonnière, correspond en tous points au profil recherché;

**SUR LA PROPOSITION DE M. SÉBASTIEN LECLERC,
IL EST RÉSOLU:**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf confirme l'embauche de M. Tony Lapointe à titre d'opérateur journalier sur une base permanente, et ce, à partir du 1^{er} juin 2018;

QUE les conditions de travail de M. Lapointe soient celles décrites dans le contrat de travail des employés permanents 2015-2019.

ADOPTÉE

RÉSULTAT DU PROJET PILOTE POUR LES MICRO-ÉCOCENTRES

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des résultats du projet pilote pour les micro-écocentres qui s'est échelonné du 1^{er} mai 2016 au 31 décembre 2017.

Le rapport démontre que le service de proximité de ces micro-écocentres mis en place par les municipalités de Notre-Dame-de-Montauban et Deschambault-Grondines permet de récupérer plusieurs tonnes métriques de matières plutôt que de les acheminer à l'enfouissement. Au total, ce sont 87,03 t.m. qui ont été détournées de l'enfouissement dans la période de mai 2016 à décembre 2017.

Après discussion, la résolution suivante est adoptée:

046-04-2018

FIN DU PROJET PILOTE ET MISE EN PLACE DES MICRO-ÉCOCENTRES SUR UNE BASE PERMANENTE

CONSIDÉRANT QUE le projet pilote sur les micro-écocentre s'est tenu du 1^{er} mai 2016 au 31 décembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE les résultats démontrent que 56,45 tonnes métriques ont été détournées de l'enfouissement par le micro-écocentre de Notre-Dame-de-Montauban, ce qui représente une contribution à verser à la municipalité de 3 775,84 \$;

CONSIDÉRANT QUE les résultats démontrent que 30,58 tonnes métriques ont été détournées de l'enfouissement par le micro-écocentre de Deschambault-Grondines, ce qui représente une contribution à verser à la municipalité de 2 053,39 \$;

CONSIDÉRANT QUE la Régie a économisé 940,36 \$ de redevances à l'enfouissement en 2016 et 981,90 \$ en 2017;

**SUR LA PROPOSITION DE MME ANDRÉE ST-LAURENT;
IL EST RÉSOLU:**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf accepte de verser à la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban la somme de 3 775,84 \$ à titre de contribution de la Régie pour les matières détournées de l'enfouissement en provenance de son micro-écocentre;

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf accepte de verser à la municipalité de Deschambault-Grondines la somme de 2 053,39 \$ à titre de contribution de la Régie pour les matières détournées de l'enfouissement en provenance de son micro-écocentre;

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf accepte, suite aux résultats du projet pilote, la mise en place de nouveaux micro-écocentres par des municipalités situées sur son territoire, et ce, selon les mêmes règles que celles déjà mises en place dans le cadre du projet pilote;

QUE les municipalités désireuses de mettre en place un micro-écocentre sur leur territoire devront, au préalable, communiquer avec la Régie pour connaître les règles d'installation, d'opérations et pour obtenir les autorisations nécessaires.

ADOPTÉE

047-04-2018

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MDDELCC) POUR L'UTILISATION DE SABLE DE RUE COMME MATÉRIEL DE RECOUVREMENT JOURNALIER EN PROVENANCE DE LA COMPAGNIE SOLNEUF INC.

**SUR LA PROPOSITION DE M. MARTIN GOIZIOUX,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf mandate la compagnie SolNeuf inc., afin d'effectuer toute démarche et signer tout document requis auprès du MDDELCC pour l'obtention d'un ou des actes statutaires nécessaires ou pour tout échange avec les autorités gouvernementales, concernant la demande de certificat d'autorisation pour l'utilisation de sable de rue à titre de matériaux de recouvrement journalier sur le lieu d'enfouissement technique de Neuville.

QUE M. Jean-Luc Mercure, directeur général, soit par la présente, autorisé à signer tout document requis par les autorités gouvernementales, pour et au nom de la Régie, ainsi que tous les documents s'y rapportant, y compris toute modification qu'il jugerait bon d'y apporter, la Régie ratifiant par la présente la signature de son représentant et approuvant toute modification, tel que susdit.

QUE cette demande d'autorisation soit à l'entière charge de la compagnie SolNeuf inc.

ADOPTÉE

BORDEREAU DE LA CORRESPONDANCE EN DATE DU 19 AVRIL 2018

Le bordereau de correspondance du 19 avril 2018 est déposé et les membres du conseil d'administration en prennent connaissance.

AFFAIRES DIVERSES

A) PORTES OUVERTES DU COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL

M. Bernard Gaudreau rappelle aux membres du conseil d'administration la journée porte ouverte du Complexe environnemental de Neuville pour les administrateurs, les conseils municipaux ainsi que pour les directeurs généraux qui se tiendra le jeudi, 14 juin 2018 sous la formule 5 à 7. La journée porte ouverte aux citoyens se tiendra quant à elle le samedi 16 juin 2018. Ces activités se tiendront beau temps mauvais temps puisque la visite se fera en autobus, en collaboration avec la Corporation de transport régional de Portneuf, la CTRP.

048-04-2018

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 19 h 54;

**SUR LA PROPOSITION DE M. JACQUES TESSIER,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

Président

Secrétaire-trésorière